Tracer la voie: Pour une restructuration du système

Phase 2 — 2009

Guide de discussion

we engage
engager





DONNÉES DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS D'ALBERTA EDUCATION

Alberta. Alberta Education.
Tracer la voie pour une restructuration du système.

Également disponible en ligne sur le site www.education.alberta.ca

ISBN 978-0-7785-7538-2

1. Adaptation scolaire - Alberta 2. Children with disabilities –Education – Alberta.

3. Students with disabilities – Education – Alberta. I. Titre.

LC3984.2.A3 A333 2009 371.904

Message du ministre de l'Éducation







Alors que Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta entame la seconde Phase de consultation, j'ai la chance d'occuper le poste de ministre de l'Éducation à un moment où l'éducation en Alberta est en pleine effervescence.

Au cours des consultations de la Phase 1, environ 3 500 Albertains ont exprimé leur opinion au sujet de la vision et des principes qui doivent présider à l'élaboration d'un nouveau cadre en matière d'adaptation scolaire en Alberta. Les contributions ont été claires, cohérentes et directes. Les enseignants se sont fait l'écho de la passion qui anime les parents, qui se sont fait l'écho de la passion qui anime les administrateurs des conseils scolaires, et ainsi de suite. Tous ont invoqué la nécessité d'un changement systémique pour être en mesure de fournir à tous les élèves le soutien, les programmes et les services dont ils ont besoin pour réussir. Le ton positif de la participation a permis au Comité de direction, au Groupe de travail des intervenants et à l'Équipe du projet de réfléchir de manière constructive pour élaborer la vision, la mission et les principes de cette initiative, ainsi que les possibilités de changements au système.

La Phase 2 donnera aux Albertains l'occasion d'examiner un système qui nourrit la vision et les principes établis, tout en appuyant une population scolaire de plus en plus diverse. Au cours de cette Phase, vous déterminerez clairement à quoi ressemblera le scénario futur privilégié, relativement à la vision, la mission et les principes définis. C'est le moment de mettre la main à la pâte et de continuer à nous faire part de votre avis au sujet de la restructuration du système. Vous pouvez participer aux consultations de la Phase 2 de multiples manières : en tant que particulier ou en tant que groupes représentant un intérêt précis ou un segment de la population.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous, car Tracer la voie et les autres initiatives éducatives nourrissent et orientent la manière dont nous desservons les besoins des enfants et des élèves de l'Alberta.

Dave Hancock, QC

Ministre, Alberta Education

P.-S. Tandis que la Phase 2 de Tracer la voie commence, la Phase 1 de l'Éducation inspiratrice : un échange avec les Albertains va débuter. Tracer la voie et l'Éducation inspiratrice consistent à écouter autant de points de vue que possible et à s'instruire en prenant connaissance des avis que les communautés formulent au sujet des projets. Je tiens à vous assurer que votre contribution à Tracer la voie ne sera pas perdue. Les résultats de Tracer la voie seront intégrés dans l'Éducation inspiratrice pour donner lieu à des échanges plus complets sur le système éducatif dans son intégralité et ce qu'il signifie pour l'apprenant du 21e siècle.



Objectif de ce guide de discussion

Tracer la voie de l'adaptation scolaire en Alberta est un projet d'importance majeure d'Alberta Education, destiné à créer un nouveau cadre qui aidera les élèves ayant des besoins spéciaux à recevoir l'éducation nécessaire pour réussir. La Phase 1 du projet a examiné l'efficacité de notre démarche actuelle, et s'est ensuite concentrée sur la définition d'une vision et de principes qui guideront l'orientation future de l'adaptation scolaire en Alberta. 3 500 individus et groupes ont exprimé leur opinion en participant à des séances de consultation publique et en répondant en ligne aux questions du guide de discussion de la Phase 1. Les Albertains nous ont indiqué qu'il existait de nombreuses difficultés pour parvenir à comprendre et à appuyer les capacités et besoins d'une population scolaire de plus en plus diverse.

Les opinions recueillies auprès des participants à la Phase 1 sont résumées dans un *document intitulé* « Consultation communautaire de la Phase 1 — Compte rendu de ce que nous avons entendu ». Ce document est disponible en ligne ou sur papier en consultant le site www.settingthedirection.alberta.ca, en appelant le 780 643-0834, ou en envoyant un courriel à setting.direction@gov.ab.ca.

Ce guide de discussion a pour but de façonner nos échanges avec les Albertains pour la Phase 2. Nous vous invitons à répondre aux questions de chaque catégorie et à nous retourner le guide. Les informations relatives à nos séances de consultation et aux modes de participation figurent en page 21.

Glossaire des termes

Évaluation correspond au processus continu de collecte de données sur les élèves, en utilisant un certain nombre de méthodes formelles et informelles regroupant divers domaines pertinents pour la performance (caractéristiques comportementales, communicationnelles, intellectuelles, cognitives ou physiques), afin d'élaborer et de mettre en application des programmes appropriés pour favoriser l'apprentissage de l'élève.

Accessible veut dire facilement disponible pour l'individu ou pour le groupe d'intérêt, avec un minimum de contraintes ou de barrières, et peut s'appliquer aux informations, à la connaissance, aux services et aux ressources en classe.

Technologie d'aide pour l'apprentissage (TAA) se réfère aux dispositifs, aux médias et aux services utilisés dans les environnements d'apprentissage pour surmonter les obstacles, de manière à ce que les élèves qui ont des besoins spéciaux en raison d'une altération de leurs fonctions physiques, sensorielles, cognitives, d'élocution, comportementales ou d'apprentissage puissent apprendre activement et réaliser leurs objectifs individuels d'apprentissage.

Les ressources d'apprentissage et d'enseignement autorisées sont les ressources destinées à l'instruction et à l'élève, qui ont été examinées par Alberta Education et reconnues comme appuyant les programmes d'étude.

Les Services à l'enfance et à la jeunesse équivalent à la Alberta Department of Children and Youth Services.

La collaboration est une relation mutuellement bénéfique et bien définie, conclue entre deux ou plusieurs individus ou organisations, pour réaliser des objectifs communs. La relation implique un engagement envers la définition de rapports et d'objectifs mutuels, une structure élaborée conjointement et une responsabilité partagée, une autorité et une responsabilisation mutuelles pour assurer la réussite et le partage des ressources et des récompenses.

Curriculum est un vaste terme qui englobe les programmes d'étude, les ressources d'apprentissage et d'enseignement autorisées, et les évaluations provinciales.



La différenciation pédagogique consiste à créer de multiples voies pour que les élèves qui ont des capacités, des intérêts ou des besoins différents puissent, sur une base égalitaire, avoir des moyens appropriés pour apprendre, utiliser et présenter des concepts.

Le terme handicap est utilisé en adoptant le point de vue de la Cour suprême du Canada qui a défini un handicap comme pouvant résulter d'une limitation physique, d'une maladie, d'une limitation perçue ou d'une combinaison de tous ces facteurs. L'accent porte sur les effets de la préférence, de l'exclusion, ou d'un autre type de traitement différentiel vécu par l'individu, et non sur la preuve des limitations physiques ou de la présence d'une maladie.

Les termes diversité et divers apprenants décrivent la vaste gamme de capacités, de champs d'intérêts, d'origines, de langues, de cultures et de religions qui se reflètent actuellement dans les salles de classe de l'Alberta. La diversité est devenue un des traits caractéristiques des écoles de l'Alberta.

Les Services au préscolaire ont trait à un continuum de programmes qui est approprié du point de vue du développement et répond aux divers besoins des jeunes enfants et de leur famille. La maternelle fait spécifiquement référence au programme éducatif destiné aux enfants pendant l'année qui précède la 1re année et fait partie du continuum SPE. En Alberta, le terme « enfant » plutôt que le terme « élève » est utilisé pour les apprenants dans le cadre des programmes au préscolaire.

Education est la forme abrégée du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Un spécialiste de l'éducation se définit comme un enseignant qui possède une expertise et de l'expérience dans un domaine pédagogique particulier, par exemple, l'instruction de la lecture ou l'enseignement à des enfants souffrant de déficience visuelle, et qui apporte un soutien aux autres enseignants.

La réussite éducative implique que les élèves ont acquis l'ensemble des capacités et des compétences nécessaires pour devenir les meilleurs adultes qu'ils puissent être, y compris les compétences relatives aux relations interpersonnelles, aux études académiques, à la formation professionnelle, à la citoyenneté et à la santé.

Le terme cadre dans ce document signifie un ensemble organisé d'idées interreliées, dont une vision, une mission et des principes en matière de politique, de responsabilisation et de financement pour appuyer les futurs programmes d'adaptation scolaire en Alberta.

Santé et Bien-être renvoient au ministère de la Santé et du Bien-être de l'Alberta.

Un programme d'enseignement à domicile est un programme pour lequel un parent assume la responsabilité de la planification, de la fourniture et de l'évaluation d'un ensemble éducatif pour son enfant, pour les classes allant de la 1re année à la 12e année. L'enseignement à domicile est effectué en association avec un conseil scolaire public ou une école privée agréée.

L'éducation inclusive a trait à des valeurs s'appliquant à l'ensemble du système, qui favorisent l'appartenance et créent de meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences.

Le Plan d'intervention personnalisé (PIP) est un plan d'action concis, destiné à répondre aux besoins éducatifs spéciaux des élèves, et il est basé sur des informations diagnostiques qui fournissent la base des stratégies d'intervention.

Un apprenant désigne tout individu qui apprend; le terme englobe les élèves et les enfants au préscolaire, et peut inclure les enseignants, les parents, et d'autres personnes.

Conseiller/conseillère d'apprentissage est un guide et un médiateur qui entre en interaction personnalisée avec l'enseignant, utilise des outils de communication et de rétroaction efficaces, s'efforce de créer un sentiment de communauté, fournit un soutien et des encouragements et favorise l'apprentissage à l'école.



L'équipe d'apprentissage ou l'équipe de soutien signifie que toutes les autorités scolaires adopteront des valeurs s'appliquant à l'ensemble du système, qui favorisent l'appartenance et créent les meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences. Ce concept ne limite pas le choix de l'élève et des parents en matière d'autorité scolaire ou de placement scolaire.

Un système éducatif inclusif signifie que toutes les autorités scolaires adopteront des valeurs s'appliquant à l'ensemble du système qui favorisent l'appartenance et créent les meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences. Ce concept ne limite pas le choix de l'élève et des parents en matière d'autorité scolaire ou de placement scolaire.

Un paraprofessionnel est un travailleur qualifié qui oeuvre sous la supervision d'un professionnel, mais ne possède pas de titre professionnel; dans le domaine éducatif, les paraprofessionnels sont généralement appelés aides-enseignants ou assistants pédagogiques.

L'enseignement personnalisé se concentre sur les points forts de l'élève et se préoccupe non seulement de ce que l'élève doit faire, mais également de ce que le système doit effectuer pour promouvoir de meilleures occasions d'apprentissage pour chaque élève particulier. Un profil d'enseignement personnalisé cerne les besoins d'apprentissage ainsi que les ressources et les appuis requis pour y répondre.

Les programmes d'étude définissent ce que les élèves sont censés apprendre et faire dans toutes les matières et pour tous les niveaux, et comprennent des résultats à la fois généraux et précis.

Les évaluations des programmes sont des mesures visant à déterminer le degré de réussite des élèves par rapport aux résultats escomptés dans le cadre des programmes d'étude.

La Province correspond au gouvernement de l'Alberta, et lorsque nous faisons allusion à Alberta Education, nous faisons référence spécifiquement à Alberta Education.

Les ressources sont les choses qui peuvent être utilisées pour apporter un soutien ou un appui et qui peuvent être accessibles lorsque l'on en a besoin. Les ressources peuvent inclure les ressources d'apprentissage et d'enseignement, les ressources humaines et les ressources financières.

L'administration scolaire comprend la direction d'école, la direction adjointe et d'autres membres du personnel qui occupent des fonctions administratives.

L'autorité scolaire est un terme qui inclut les compétences des écoles publiques et séparées, les autorités des écoles francophones, les écoles à charte et les écoles privées.

Un élève en Alberta est un apprenant des classes allant de la 1re année à la 12e année.

SuperNet est une initiative gouvernementale destinée à fournir un accès à haute vitesse et à large bande aux établissements publics (et par le biais de fournisseurs de services, aux entreprises et aux résidences) dans les communautés de l'Alberta.

L'équipe de soutien ou l'équipe d'apprentissage est une équipe qui consulte et partage les informations relatives à l'éducation et aux plans d'un élève particulier, et met en œuvre et évalue les programmes et les services pédagogiques spéciaux, selon les besoins. L'équipe peut être composée de l'enseignant de la classe, de parents, d'élèves (si pertinent), de personnel d'autres écoles et compétences qui connaissent les besoins des élèves, et d'autres participants, selon les besoins.

La restructuration du système équivaut à évaluer la conception actuelle en la décomposant en ses éléments structurelsélémentaires. Ces unités sont analysées afin de décider de leur pertinence pour l'apprentissage dans le futur ou du besoin de les modifier ou de les remplacer.



La norme de qualité de l'enseignement (Teaching Quality Standard) se rapporte à la Norme de qualité de l'enseignement régissant la prestation de l'enseignement de base en Alberta de l'Arrêté ministériel (Nffl 016/97), qui inclut des descripteurs des habiletés, des connaissances et des attributs requis pour les enseignants. Lien (en anglais seulement) — http://education.alberta.ca/media/311294/421pdf.

La conception universelle de l'apprentissage (CUA) est un ensemble de principes qui guident la conception d'environnements, de ressources et d'activités d'apprentissage souples pour accommoder les différences entre les individus en matière d'apprentissage. La CUA est destinée à accroître l'accès à l'apprentissage en réduisant les obstacles physiques, cognitifs, intellectuels et organisationnels qui se dressent à l'encontre de l'apprentissage, ainsi que d'autres obstacles. Une approche CUA préconise la création de curriculum, d'environnements et de ressources d'apprentissage qui fournissent, dès le départ, de multiples moyens de représentation pour permettre aux apprenants d'acquérir des informations et des connaissances sous diverses formes; de multiples modes d'expression pour fournir aux apprenants différentes manières de démontrer leur savoir; et diverses façons d'encouragement à la participation afin d'exploiter les champs d'intérêt des apprenants, les stimuler de manière appropriée et les inciter à apprendre.

L'appui global est une philosophie attentionnée, englobant un processus de planification définissable avec la participation de l'enfant/élève et de la famille, qui aboutit à un soutien et des services complets et coordonnés, afin d'obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage et une meilleure qualité de vie. Les services et le soutien coordonnés offerts par le biais de multiples professionnels et organismes situés dans les écoles ou liés aux écoles peuvent comprendre des services liés à la santé physique et mentale, le mentorat, des programmes parascolaires avant ou après les heures d'école, et d'autres services et soutien pour les parents et les familles. « Écoles de services complets » est un autre terme souvent associé à une approche d'appui intégral.

Introduction

La Phase 1 du processus de consultation de Tracer la voie a produit de précieux commentaires. Il est important de noter que les Albertains nous ont fait savoir que certains composants de notre système actuel fonctionnaient bien et ne devraient pas être abandonnés lors de l'élaboration du nouveau cadre. Ils souhaitent également que le système fasse l'objet d'importants changements et d'améliorations, et nous avons cerné les éléments suivants en tant qu'ingrédients clés de notre nouveau futur :

- Nous devons continuer à garantir les droits en matière de déficience* pour les individus ayant des déficiences mentales et physiques, tel que cela est défini dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans la Loi sur les droits de la personne, la citoyenneté et le multiculturalisme de l'Alberta.
- Nous continuerons à devoir évaluer les capacités et les besoins des élèves, pour pouvoir comprendre leurs implications éducatives et concevoir les meilleures occasions d'apprentissage pour les élèves dans des écoles sécuritaires et attentionnées.
- Nous devrons continuer à collecter des données significatives pour nous permettre d'effectuer un travail de suivi lié à l'apprentissage de l'élève et au soutien et services dont il bénéficie, et pour définir les besoins en matière de formation et de ressources de l'équipe d'apprentissage, des autorités scolaires et de la province.
- Nous devons poursuivre notre travail collaboratif pour créer les meilleures occasions d'apprentissage possible pour chaque élève et les meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves.
- Nous continuerons à avoir besoin de mesures en matière d'orientation de la politique, de normes et de mesures de responsabilisation, qui renforcent notre vision et nos principes.
- Nous devons continuer à apporter un soutien aux enfants qui participent aux programmes préscolaires et d'assurer des transitions souples dans le cadre du système scolaire de la 1re année à la 12e année.



Le message qui est ressorti du processus de consultation de la Phase 1 est clair : pour s'attaquer aux problèmes qui préoccupent les Albertains, des changements mineurs du système actuel d'adaptation scolaire ne seront pas suffisants pour nos intervenants. Le nouveau cadre devra reconnaître la diversité et y porter attention pour l'ensemble des élèves, des écoles et des autorités scolaires de la province. Tout en tenant compte des possibilités d'un nouveau futur tel qu'exposé dans le présent document, nous devons également prendre en considération le fait qu'un changement de cette envergure aura un impact sur tous les aspects du système éducatif — et qu'aucun intervenant individuel, ni même le gouvernement de l'Alberta, n'a la capacité de créer un changement systémique à lui seul.

*La présence du terme « déficience » dans nos documents a été dénoncée comme pouvant être problématique. Nous sommes conscients que ce terme risque de renforcer une perception des individus ayant des besoins spéciaux incompatibles avec l'orientation proposée dans le présent document. Nous employons cependant ce terme de manière réfléchie. Les conseils juridiques reçus recommandent de continuer à utiliser le terme « déficience » à titre de précaution pour assurer une protection en vertu de la section 15 de la Charte des droits et libertés, qui garantit l'égalité pour tous, y compris pour les individus ayant des déficiences (voir page 7). L'utilisation du terme « déficience » dans nos documents n'est, en aucune manière, destinée à affaiblir les intentions de ce guide de discussion qui projette un seul système éducatif pouvant répondre aux besoins distincts de **tous** les élèves.

En Alberta, il est généralement admis que l'adaptation scolaire se concentre sur les insuffisances particulières de l'élève, plutôt que sur ses points forts et ses capacités en matière d'éducation, et que la détection des déficits est habituellement fondée sur l'incapacité de réussir dans la salle de classe. On estime également que lorsque les élèves n'apprennent pas de la même manière que la majorité de leurs pairs, ils sont en quelque sorte considérés comme ayant des imperfections. La démarche utilisée consiste à se fonder sur un modèle lié à la santé se concentrant sur un diagnostic médical (qui peut avoir ou ne pas avoir de pertinence en matière d'éducation), à traduire les déficiences signalées en des codes éducatifs spéciaux, et à allouer un financement et d'autres ressources en fonction de ces codes. Les élèves sont ensuite étiquetés en fonction de leurs déficiences, une pratique qui est décrite comme étant à la fois humiliante et limitative. Actuellement, dans le cadre de l'adaptation scolaire, si un élève n'est pas étiqueté, les ressources et les dispositions requises peuvent ne pas être disponibles. On nous a indiqué que trop de temps et d'argent étaient gaspillés à diagnostiquer, évaluer et coder les élèves à des fins de financement, ce qui détourne des ressources qui devraient être utilisées à répondre aux besoins éducatifs des élèves.

La question du financement est apparue de manière répétitive au cours de la Phase 1 — problèmes de financement inadéquat, financement manquant de souplesse ou accès difficile au financement. La création d'un mécanisme de financement révisé sera un élément clé du nouveau cadre qui prendra forme au cours de la Phase 3, mais avant de proposer une répartition du financement, nous avons pensé qu'il était essentiel de s'entendre sur les éléments qui constitueront le cadre futur que nous proposons. Les Albertains seront invités à exprimer leurs réponses au sujet du cadre proposé au cours de la Phase 3, en se prononçant sur la manière dont nous pourrions dépenser, de manière plus efficace, l'argent dont nous disposerons, dans l'intérêt des élèves.

Les participants aux consultations de la Phase 1 ont décrit le système éducatif actuel de l'Alberta comme étant inefficace ou déficient en matière d'appui à l'éducation de TOUS les élèves. Les points de vue recueillis auprès des participants de la Phase 1 décrivent le système d'adaptation scolaire comme se situant à l'écart et en parallèle du système éducatif général de l'Alberta. Les Albertains ont déclaré qu'il n'était pas possible de créer un nouveau cadre pour l'adaptation scolaire de manière isolée. Par conséquent, notre travail pour la Phase 2 consiste à entreprendre une réflexion à propos des éléments structurels qui entrent dans le cadre d'un seul système éducatif, et à définir les aspects qui doivent être modifiés pour pouvoir appuyer une éducation qui s'adresse à tous les élèves.

En outre, nous devons veiller à ce que notre système éducatif soutienne les services au préscolaire et la transition au-delà du parcours scolaire allant de la 1re année à la 12e année. Nous ne pouvons pas envisager de changements ou de possibilités d'un nouveau futur si nous ne prenons pas en compte ces importants aspects éducatifs. La Phase 2 de ce projet est intitulée « *Tracer la voie : vers une restructuration du système* » — et elle débute par une vision.



Tracer la voie : Vision, mission, principes

Le processus de la Phase 1 a clairement démontré que l'apport d'améliorations au système actuel ne serait pas adéquat. Par conséquent, la vision, la mission et les principes qui découlent du processus de consultation de la Phase 1, pour l'initiative de Tracer la voie, sont présentés ci-après :

Tracer la voie : Vision

Un système éducatif inclusif qui permet à chaque élève de réussir.

Un seul système éducatif inclusif signifie que toutes les autorités scolaires adopteront des valeurs s'appliquant à l'ensemble du système, qui favorisent l'appartenance et créent de meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences.

Tracer la voie : Mission

Construire un système éducatif inclusif auquel tous les élèves peuvent appartenir, et grâce auquel les meilleures occasions d'apprentissage sont fournies à chaque élève. Ce système sera fondé sur l'intégrité, le respect de la différence et une attention particulière aux atouts dont dispose chaque élève.

Tracer la voie : principes

Travailler selon les principes d'Alberta Education qui sont énumérés ci-dessous : Axé sur l'élève, leadership, accessibilité, écoute, innovation, collaboration, équité et responsabilisation.

Alberta Education et ses parties prenantes croient que :

- Tous les élèves peuvent apprendre et connaitre la réussite.
- Lorsque tous les parties prenantes travaillent ensemble, en collaboration et avec détermination, ils accomplissent davantage de choses pour les élèves.
- L'inclusion doit être le système de valeur qui favorise l'appartenance et crée les meilleures occasions d'apprentissage pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences. L'inclusion va au-delà de l'idée de l'intégration.

Alberta Education et ses parties prenantes valorisent :

- Un système éducatif qui est juste, possède des ressources appropriées et offre des chances égales à tous les élèves.
- La diversité en tant qu'aspect positif et enrichissant du système éducatif de l'Alberta.
- L'apprentissage dont chacun bénéficie lorsque des élèves ayant des déficiences sont inclus dans la vie scolaire de manière efficace.
- Les parents, en tant que membres essentiels de l'équipe d'apprentissage, qui apportent une expertise et des idées importantes.

Alberta Education et ses parties prenantes s'engagent à :

- Travailler ensemble pour assurer la réussite de chaque élève dans le cadre d'un système éducatif inclusif.
- Veiller à ce que les familles et les élèves soient respectés et appuyés pour leur permettre de réussir.
- Assurer que les enseignants et les systèmes scolaires soient soutenus pour qu'ils puissent créer des occasions d'apprentissage couronnées de succès.
- Axer toutes les décisions sur l'apprenant.



Ces déclarations relatives à la vision, à la mission et aux principes de Tracer la voie guideront tout notre travail lié à cette initiative, et serviront de source d'inspiration pour l'élaboration du nouveau cadre au cours de la Phase 3. Une autre initiative généralisée est en cours : *Inspirer l'éducation : un échange avec les Albertains (titre provisoire)* et, tout comme pour *Tracer la voie*, il consiste à entendre autant de points de vue que possible et d'apprendre de la communauté. Alors que Tracer la voie possède une vision, une mission et des principes pour l'adaptation scolaire, *Inspirer l'éducation* sera l'occasion d'une conversation au sujet d'une vision, d'une mission et de principes pour l'apprenant du 21e siècle. Pour assurer que ces projets se rejoignent, les résultats provenant de *Tracer la voie* seront intégrés dans *Inspirer l'éducation*.

Principes généraux à prendre en considération dans le cadre d'un seul système éducatif inclusif

Il existe un certain nombre de limites juridiques en ce qui concerne le processus de changement éducatif, mais la restructuration proposée pour le système prévu qui est décrite dans ce guide de discussion s'inscrit dans le cadre des paramètres prescrits. La section 15 de *la Charte canadienne des droits et libertés* garantit l'égalité pour tous, y compris les individus ayant des déficiences. Ce mandat constitutionnel s'applique à toutes les écoles publiques et séparées. Ces mêmes droits égalitaires pour les individus ayant des déficiences sont garantis en vertu de la *Loi sur les droits de la personne, la citoyenneté et le multiculturalisme de l'Alberta*, et ce statut s'applique à toutes les écoles — qu'elles soient publiques ou privées. Les services éducatifs doivent donc être fournis à tous les élèves d'une manière qui ne soit pas discriminatoire envers les individus ayant des déficiences. Étant donné le large éventail d'autorités scolaires en Alberta et la haute importance accordée au choix éducatif, nous devrions avoir un système qui renforce la capacité de choisir pour chaque individu. Par conséquent, l'approche du système inclusif en matière d'éducation devrait être accueillie favorablement par toutes les écoles de l'Alberta. Le système éducatif inclusif qui est proposé est également cohérent par rapport à la valeur accordée à la diversité, qui est statutairement sanctionnée et qui figure actuellement dans la *Loi scolaire de l'Alberta*. Cette restructuration du système éducatif est l'extension logique de la lettre et de l'esprit de la *Constitution canadienne et des lois de l'Alberta*.

Cinq éléments structurels pour le changement

Lorsque nous nous sommes entretenus avec les Albertains (en personne ou par le biais du site Web) au cours de la Phase 1, ils nous ont informés d'un certain nombre d'aspects qui devraient être pris en compte dans le cadre du nouveau futur réservé au système éducatif inclusif. Nous avons suivi vos bons conseils en mettant également à profit les recommandations d'experts universitaires dans ce domaine et une analyse des travaux de recherche effectués dans cette discipline. Nous avons ensuite précisé ce que nous pensons être CINQ éléments structurels essentiels qui pourraient laisser présager des changements positifs importants en Alberta. Ces éléments structurels sont les suivants :

1. Établir des attentes élevées pour TOUS les élèves.

2. Utiliser les points forts et les capacités pour orienter les programmes.

3. Développer les capacités du personnel et de l'équipe d'apprentissage de l'école.

4. Collaborer pour assurer la réussite de l'apprenant.

5. Avoir accès aux ressources et aux technologies d'apprentissage du 21e siècle.

À l'intérieur de chacune de ces « éléments structurels», un résultat souhaité (ou une description d'un état futur) est inclus. Par ailleurs, chaque section renferme un ensemble d'idées, qui pourraient être considérées comme des moyens permettant de rendre le changement possible et de satisfaire à la vision définie dans le cadre d'un seul système éducatif inclusif. Avec le temps, ces idées pourraient se transformer en *stratégies* pour arriver au résultat anticipé, mais pour le moment, elles sont des *possibilités* qui sont soumises à votre examen.

La restructuration d'un système, tout comme la restructuration d'une maison, nécessite un peu de démolition et beaucoup de planification et de construction. Nous sommes dans la Phase 2 de notre processus de planification et de construction.

Les résultats des discussions de la Phase 2 seront une source d'inspiration pour le nouveau cadre (Phase 3) — un cadre qui est constitué par une vision, une mission, des principes, des résultats et des stratégies — et pour les mécanismes en matière de politique, de responsabilisation et de financement, qui devront être mis en place pour que les stratégies puissent être exécutées.

1. Établir des attentes élevées pour TOUS les élèves.

Résultat anticipé :

Tous les élèves en Alberta seront considérés comme étant suffisamment précieux pour que des attentes à l'échelon provincial soient établies pour eux. La base des programmes pour tous les élèves, indépendamment de leur capacité, besoin ou don particulier, sera constituée par le curriculum de l'Alberta. L'accent sera mis sur un partenariat pour assurer que les enseignants soient en mesure d'utiliser le curriculum choisi pour la province pour élaborer des programmes destinés à répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves.

Façons potentielles de réaliser le résultat escompté :

Nous indiquons ci-après huit façons qui, selon nous, permettraient de réaliser le résultat escompté. Vous avez maintenant la possibilité d'exprimer ce que vous en pensez.

La question que nous souhaitons que vous vous posiez en considérant et en évaluant ces possibilités est la suivante : *Les changements proposés permettront-ils à l'Alberta de se rapprocher d'un système éducatif inclusif qui répondra aux besoins de tous les élèves?*



i. Développer une définition plus souple de la réussite éducative pour tous les élèves.

Nous devons redéfinir la réussite éducative de manière à ce qu'elle ne se limite pas à la réalisation scolaire et qu'elle offre également des occasions pour que les élèves réalisent leur plein potentiel.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

ii. Définir des attentes pour tous les élèves dans le cadre du curriculum de l'Alberta.

Alberta Education indique aux écoles ce que les élèves doivent apprendre. Le curriculum se compose de programmes d'études (ce qu'il faut apprendre), de ressources d'apprentissage autorisées (outils permettant de concrétiser les programmes) et d'évaluations des programmes (tests). Comme pour tout autre individu, les élèves ayant des besoins spéciaux devraient travailler pour obtenir des résultats d'apprentissage basés sur le curriculum de l'Alberta, même si les résultats d'apprentissage doivent leur être adaptés.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iii. Élaborer un système qui célèbre les points forts et le potentiel des élèves plutôt que leurs limites et leurs déficiences.

Chaque élève, dans toute la province, mérite d'être considéré en tant qu'individu possédant des capacités et des points forts particuliers. Chaque élève devrait bénéficier d'un programme qui répond à ses besoins d'apprentissage.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iv. iv. Remplacer les codes et les étiquettes par la détermination de stratégies et de soutien éducatifs, ainsi qu'une instruction efficace pour pouvoir éliminer les barrières à l'apprentissage.

Le codage revient tout simplement à relever tout ce qui est « incorrect » au niveau de l'élève. Une démarche fondée sur un profil d'apprentissage plus personnalisé déterminerait ce qui doit être différent en classe pour assurer la réussite de l'élève.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

v. Mettre à profit les évaluations pour afin de cibler la programmation.

Des évaluations complètes seront utilisées pour donner corps aux programmes; elles englobent les opinions des parents, l'expertise des enseignants et les informations fournies par les professionnels de l'éducation et de la santé (y compris la santé mentale). Dans le cadre du nouveau futur, on cherchera davantage à ce que ces spécialistes collectent les informations nécessaires à l'établissement des programmes éducatifs, plutôt que de s'en remettre à un diagnostic destiné à servir de codage.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



vi. Faire participer les parents dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme d'apprentissage pour leur enfant.

Les parents sont une importante source d'information et de points de vue à propos de leur enfant. Ce sont des membres essentiels de l'équipe d'apprentissage. Ils devraient être impliqués dans l'élaboration du profil d'apprentissage personnalisé de leur enfant et dans sa mise en application et son évaluation.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

vii. Clarifier les exigences du ministère et des autorités scolaires en matière de collecte des données liées aux élèves ayant des déficiences.

Les autorités scolaires et Alberta Education devront continuer à être au courant de ce dont les élèves ayant des déficiences (et des talents particuliers) peuvent avoir besoin pour réussir. En dépit de l'absence de codage, des données devront cependant continuer à être obtenues; il convient de décider de quelle sorte de données et dans quel but.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

viii. Inclure l'accès à des programmes d'apprentissage au préscolaire lors de la planification pour les élèves.

Pour que les élèves réussissent, les occasions d'apprentissage doivent être offertes à un âge aussi précoce que possible. L'intervention à un très jeune âge pour les enfants qui ont des facteurs de risque, y compris des déficiences, augmente de manière significative leurs chances de réussite futures. Actuellement, en Alberta, les enfants ayant des déficiences reçoivent le soutien de programmes d'éducation précoce avant d'entrer en 1re année. Pour être efficaces, les programmes d'éducation précoce pour les jeunes enfants, comme les programmes pour les élèves de la 1re année à la 12e année, nécessitent la définition d'attentes élevées, l'établissement de programmes basés sur les capacités et les points forts, un personnel compétent et qui s'y connaît en matière de développement de l'enfant et de stratégies d'intervention dès le plus jeune âge, et une programmation qui se fonde sur une approche collaborative et sur des ressources d'apprentissage appropriées.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

QUESTION SUR LA SECTION

Y a-t-il d'autres concepts, idées ou possibilités que l'on devrait prendre en considération dans le cadre de cette section? Veuillez préciser.

____

____

____

____



2. Utiliser les points forts et les capacités pour orienter les programmes

Résultat anticipé :

Le système éducatif, composé du ministère et de ses partenaires, se concentrera sur ce que les élèves PEUVENT faire, plutôt que sur ce qu'ils sont incapables d'accomplir. Nous adapterons le système pour assurer qu'aucun élève n'est exclu d'une participation aussi totale que possible aux expériences fournies dans le cadre de l'apprentissage, de l'évaluation et de la classe.

Façons potentielles de réaliser ce résultat :

Nous indiquons ci-après quatre façons qui, selon nous, permettraient de réaliser le résultat escompté. Pour le moment, elles sont des possibilités au sujet desquelles vous pouvez vous exprimer.

La question que nous souhaitons que vous vous posiez en considérant et en évaluant ces possibilités est la suivante : *Les changements proposés permettront-ils à l'Alberta de se rapprocher d'un système éducatif inclusif qui répondra aux besoins de tous les élèves?*

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

i. Assurer que le curriculum de l'Alberta soit accessible à tous les élèves.

Dans l'esprit de la construction d'un seul système éducatif inclusif, le curriculum de l'Alberta, y compris les programmes d'études, les ressources d'apprentissage autorisées et les évaluations à l'échelon provincial, doit faire l'objet d'un nouvel examen pour déterminer comment le rendre plus accessible, convivial et significatif pour les élèves ayant divers besoins en matière d'apprentissage.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

ii. Évaluer les élèves avec des outils d'évaluation qui maximisent les possibilités d'accessibilité.

Les enseignants et des outils d'évaluation provinciaux à grande échelle mesurent la réussite des élèves à l'école. Dans un système inclusif, pour lequel il est important d'obtenir la mesure des progrès de TOUS les élèves en comparaison avec les programmes d'étude, nous devons réfléchir à la manière dont ce processus pourrait se dérouler. Nous devons conjointement rechercher des façons qui permettent à **tous** les élèves d'être évalués d'une manière significative, en utilisant des systèmes d'évaluation qui appuient les pratiques inclusives.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



iii. Créer des occasions d'apprentissage souples et accessibles pour chaque élève.

Nous savons que tous les élèves n'apprennent pas de la même manière. Dans le meilleur des mondes, chaque élève dans chaque classe aurait la chance de bénéficier d'un apprentissage personnalisé. Grâce aux récentes recherches et aux nouvelles approches pédagogiques, ce type d'enseignement est possible. Les concepts tels que la conception universelle de l'apprentissage permettent de dépasser les limitations des classes à « taille unique » et ont le potentiel de doter les enseignants de capacités et de techniques, afin qu'ils puissent offrir une instruction différenciée à un ensemble d'apprenants aux besoins divers.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iv. Assurer que les ressources d'apprentissage soient disponibles et accessibles.

Les ressources d'apprentissage sont ce que les enseignants utilisent à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe pour concrétiser le curriculum. Des ressources d'apprentissage qui sont accessibles et souples donnent aux enseignants des outils puissants pour susciter la participation des élèves et créer de riches occasions d'apprentissage. Elles appuient la réussite de l'élève et favorisent une pratique et une conception pédagogiques qui stimulent le désir de poser des questions et de résoudre les problèmes. Des ressources d'apprentissage accessibles et flexibles réduisent également le temps que chaque enseignant doit passer à modifier ses ressources, ce qui lui permet de consacrer son temps à travailler directement avec les élèves.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

QUESTION SUR LA SECTION

Y a-t-il d'autres concepts, idées ou possibilités que l'on devrait prendre en compte dans le cadre de cette section? Veuillez préciser.

____

____

____

____



3. Développer des capacités pour le personnel et l'équipe d'apprentissage de l'école.

Résultat anticipé :

Une démarche d'équipe pour répondre aux besoins des élèves. L'équipe serait composée de parents, d'enseignants, de paraprofessionnels, d'administrateurs d'école et de spécialistes éducatifs qui possèdent tout ce dont ils ont besoin pour travailler avec succès dans le cadre du soutien qu'ils apportent à l'apprenant. Pour les élèves ayant des besoins plus complexes, d'autres spécialistes seraient invités à se joindre à l'équipe.

Façons potentielles de réalisation de ce résultat :

Nous indiquons ci-après huit façons qui, selon nous, permettraient de réaliser le résultat escompté. Pour le moment, elles sont des possibilités au sujet desquelles vous pouvez vous exprimer.

La question que nous souhaitons que vous vous posiez en considérant et en évaluant ces possibilités est la suivante : *Les changements proposés permettront-ils à l'Alberta de se rapprocher d'un système éducatif inclusif qui répondra aux besoins de tous les élèves?*

i. Fournir l'accès à du personnel spécialisé pour aider les enseignants des salles de classe à procéder aux évaluations et à l'établissement des programmes destinés à une population diverse d'apprenants.

Il n'est pas possible que chaque enseignant puisse comprendre totalement la spécificité de chaque apprenant et de ses besoins particuliers pour réussir — mais un certain nombre d'éducateurs se spécialisent dans la compréhension des différences et donnent des conseils en matière de pédagogie différenciée qui seront couronnés de succès. On appelle ces spécialistes des « accompagnateurs d'apprentissage » et ils pourraient travailler aux côtés des enseignants pour les aider à accommoder une diversité d'apprenants dans leurs salles de classe. Les accompagnateurs d'apprentissage peuvent aider les enseignants à différencier l'instruction, à élaborer ou trouver des ressources d'apprentissage appropriées, à administrer des diagnostics ou des évaluations en salle de classe, à créer des profils d'apprenants, etc. Ils pourraient jouer un rôle important au sein de l'équipe d'apprentissage.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

ii. Augmenter les capacités des enseignants à enseigner à une population scolaire diverse.

La magie de l'éducation se produit lorsque des enseignants compétents rencontrent des élèves qui sont désireux d'apprendre. Les pratiques d'enseignement varient, parce que chaque situation pédagogique est différente et change constamment. La pratique enseignante est cependant réglementée par la *Norme de qualité de l'enseignement régissant la prestation de l'enseignement de base en Alberta (NQE)*, qui a été édictée en Alberta en 1997. Cette norme et la *Politique sur la croissance professionnelle, la supervision et l'évaluation des enseignants* décrivent la norme pédagogique à laquelle tous les enseignants doivent se conformer au cours de leur carrière. Il s'agit d'une norme établie par Alberta Education et mise en application par les autorités scolaires. Un composant essentiel d'un seul système éducatif inclusif est constitué par des enseignants qui sont prêts à respecter la NQE et qui reçoivent un appui dans le cadre de leur capacité à enseigner à une population scolaire diverse.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



iii. Augmenter les capacités des directions d'école à fournir un leadership dans un système inclusif.

Les dirigeants pédagogiques qui croient au mérite des écoles inclusives et les soutiennent sont un élément clé d'un seul système éducatif inclusif. La version provisoire du *document sur les Pratiques de qualité du dirigeant d'école*, élaboré en 2006 par un comité pédagogique regroupant divers intervenants, a pour but d'assurer que tous les élèves aient un accès permanent à un enseignement de qualité, à des occasions d'apprentissage pour réaliser les objectifs éducatifs fixés à l'échelon provincial et à des programmes appropriés basés sur leurs besoins d'apprentissage individuels. Dans notre système éducatif, ces activités incombent au directeur d'école.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iv. Refléter les intérêts d'une population d'élèves diverse, y compris les individus ayant des déficiences, dans tous les aspects du travail effectué par Alberta Education.

Au fil du temps, un système d'adaptation scolaire particulier s'est développé en Alberta. Ce développement a eu lieu avec les meilleures intentions possibles, dans le but de répondre aux besoins des élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers. Les élèves et leur famille ont cependant déclaré que l'adaptation scolaire était « un endroit d'où l'on ne peut pas s'échapper. » Afin de construire un seul système éducatif inclusif, Alberta Education doit se concentrer davantage sur la nécessité de répondre aux besoins d'un ensemble d'apprenants à l'intérieur d'un seul système, plutôt que de satisfaire des besoins spéciaux de manière isolée. Nous pensons que le ministère devrait montrer l'exemple, à l'échelon provincial, pour qu'une culture de respect et de compréhension de la diversité des élèves progresse dans l'ensemble de l'Alberta — à tous les niveaux du système.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

v. Élaborer des normes pour la formation des paraprofessionnels.

Il n'existe actuellement aucune formation normalisée pour ceux qui jouent un rôle de soutien important auprès des élèves et des enseignants dans les salles de classe (aides-enseignants, par exemple). Le système éducatif devrait élaborer et adopter une formation et des normes de performance à l'échelon provincial pour ce type de personnel, de sorte que tout élève ou famille qui travaille avec un assistant pédagogique peut avoir la garantie qu'il possède un niveau minimum d'expertise.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



vi. Mettre en place des centres provinciaux ou régionaux pouvant fournir une expertise et des ressources hautement spécialisées aux élèves.

Il y a beaucoup à apprendre pour répondre aux besoins des élèves qui ont des besoins rares ou exceptionnellement grands, et il en est de même pour répondre aux besoins des milliers d'élèves qui ont été diagnostiqués comme ayant des difficultés d'apprentissage et un déficit de l'attention. Ces élèves ont des exigences d'apprentissage précises et, dans certains cas, requièrent un soutien spécialisé. Il est difficile pour un seul enseignant de « tout savoir » afin d'être en mesure d'inclure avec succès l'élève en question dans un contexte scolaire. Mais la province regorge d'une richesse d'expertise qu'il est possible d'exploiter. Les centres régionaux, destinés à desservir les collectivités dans la province, pourraient être utilisés comme « points de convergence » des ressources, accessibles aux écoles pour qu'elles puissent y puiser le soutien et l'expertise recherchés. De tels centres seraient une manière efficace de répondre aux besoins des élèves. Ils serviraient également de points de convergence de la recherche, de sorte que toutes les nouveautés en matière de recherche et de développement provenant du monde entier seraient facilement accessibles aux enseignants de l'Alberta.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

vii. Fournir des occasions de formation professionnelle pour les enseignants, les parents et tous les membres de l'équipe d'apprentissage.

Dans un seul système éducatif inclusif, la philosophie dominante consisterait à dire : « nous sommes tous concernés »; les occasions d'apprentissage pour les parents, les enseignants et autres individus seraient donc essentielles. Les parents défendent leurs enfants et souhaitent faire ce qu'il faut pour les aider à réussir à l'école. Cependant, les parents ont le sentiment que, dans le passé, ils ont souvent dû « se battre » contre le système. En outre, le système a parfois perpétué cette perception, en raison d'une attitude peu communicative ou rébarbative des parties, ou d'un refus de connaître et de comprendre les besoins des élèves, en raison de divers facteurs. Une formation professionnelle continue pour soutenir tous les membres de l'équipe d'apprentissage serait un des outils permettant de démontrer que, dans l'esprit d'un système éducatif inclusif, nous avons tous des choses à nous enseigner les uns les autres et à apprendre ensemble.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



viii. Assurer que les enseignants entrant dans la profession ont les connaissances, les compétences et les attributs nécessaires pour répondre aux capacités et aux besoins des élèves.

Dans le cadre du système éducatif, il est de plus en plus nécessaire que les enseignants soient préparés à répondre aux divers besoins d'apprentissage de tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences. Cela nécessitera la capacité d'adapter les résultats de l'apprentissage dans les programmes d'études de l'Alberta; à choisir et à utiliser des ressources d'apprentissage flexibles, et à accommoder les différences de façon à indiquer à l'élève et à sa famille que le système répondra à leurs besoins, au lieu de suggérer qu'un élève « ne cadre pas ». Cela est irréalisable en l'absence de formation. Pour préparer les enseignants selon de nouvelles façons, une collaboration avec les universités de l'Alberta dans le cadre de l'ensemble du système sera nécessaire.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

QUESTION SUR LA SECTION

Y a-t-il d'autres concepts, idées ou possibilités que l'on devrait prendre en considération dans le cadre de cette section? Veuillez préciser.

___

___

___



4. Collaborer pour assurer la réussite de l'apprenant.

Résultat anticipé :

La fourniture de services collaboratifs et en continu ainsi qu'un soutien aux élèves et aux familles. Cela contribuerait au succès éducatif des élèves et les préparerait à réussir dans des environnements postsecondaires, le monde du travail ou des situations de résidence assistée — quel que soit l'endroit où la vie les conduira.

Façons potentielles de réaliser ce résultat :

Nous indiquons ci-après six façons qui, selon nous, permettraient de réaliser le résultat escompté. Pour le moment, elles sont des possibilités au sujet desquelles vous pouvez vous exprimer.

La question que nous souhaitons que vous vous posiez en considérant et évaluant ces possibilités est la suivante : *Les changements proposés permettront-ils à l'Alberta de se rapprocher d'un système éducatif inclusif qui répondra aux besoins de tous les élèves?*

i. Créer des structures, à l'échelon provincial et à l'échelon local, pour permettre une collaboration interministérielle efficace

Un grand nombre d'individus contribue à la réussite d'un élève à l'école. Lorsqu'un élève nécessite une équipe de soutien plus complexe, composée de spécialistes en éducation, de professionnels de la santé et d'autres individus, il est important que cette équipe de soutien puisse travailler de manière collaborative. Étant donné que les personnes qui fournissent un service à l'enfant ne travaillent pas toutes pour le système éducatif (constitué par les autorités scolaires et le ministère), il sera important d'élaborer des politiques, des procédures et des pratiques qui puissent fonctionner dans le cadre de divers ministères. Un professionnel de la Santé et du Bien-être ou des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Alberta, ou un organisme de prestation de services devrait pouvoir travailler avec un professionnel de l'Éducation ou une autorité scolaire sans aucune complication.

Cela peut nécessiter le réalignement des mandats, des politiques et des systèmes de données — et d'importantes discussions pour mettre en route ces modifications, mais pour pouvoir offrir une suite logique de services aux familles en vue d'assurer la réussite de chaque élève, cet important travail systémique et structurel doit être accompli.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



ii. Établir des modèles d'écoles offrant des services complets pour renforcer la collaboration entre les ministères et les agences et établir une approche panoramique de service et de soutien coordonnées.

Nous savons que si l'objectif est que l'enfant connaisse une réussite éducative, le meilleur ENDROIT pour accomplir ce travail est l'école. Actuellement, les besoins éducatifs d'un élève peuvent être satisfaits dans le cadre d'une école, bien que ses besoins spéciaux (orthophonie par exemple) pour permettre de faciliter sa réussite éducative risquent d'être pris en charge dans un contexte différent. Au cours de la Phase 1 de consultation, les participants nous ont informés que, si l'école pouvait être considérée comme un « point de convergence » des services où l'équipe collaborative de spécialistes fonctionne, répondre aux besoins des élèves serait considérablement facilité et les enfants pourraient se concentrer sur leur présence à l'école. La démarche en faveur d'un appui intégral pour la prestation des services, dans le cadre de cette stratégie, ne se réfère pas uniquement au lieu géographique où un service est offert; elle correspond également à une « philosophie » qui consiste à offrir des services en continu d'une année à l'autre, en commençant le plus tôt possible et en concluant par une transition efficace vers une éducation supplémentaire ou le monde du travail. Cette stratégie consiste à faire graviter les services **autour de** l'élève, plutôt que de demander aux familles de trouver les services dont ils ont besoin à partir d'un ensemble de sources.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iii. Réduire la disparité d'accès aux services interministériels partout dans la province.

Un seul système éducatif inclusif devrait être accessible à tout élève de l'Alberta, indépendamment du lieu où il vit. Cette stratégie devra étudier la manière dont les centres régionaux pourraient réduire la disparité, et comment la technologie peut être déployée pour « téléporter » les spécialistes afin qu'ils travaillent avec un élève et son équipe d'apprentissage. Si le modèle de télésanté peut être utilisé en Alberta pour que les experts des soins de santé physique et mentale aient accès aux régions rurales et lointaines de l'Alberta, de manière économique, sans compromettre la sécurité du patient, peut-être que nous pouvons en tirer des enseignements sur la manière de rendre un tel accès possible pour les élèves, les enseignants, les familles et d'autres membres de l'équipe d'apprentissage.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iv. Sensibiliser les parents, les enseignants et les administrateurs au sujet de l'importance de la participation parentale, telle que définie dans le document intitulé « L'équipe d'apprentissage ».

La notion d'équipe d'apprentissage et de participation significative des parents existe en Alberta depuis un certain temps. Cependant, elle risque de ne pas avoir été « vécue » dans le cadre du système éducatif de la province en tant que concept en faveur duquel nous sommes tous engagés. Dans un seul système éducatif inclusif, elle sera un élément essentiel de la réussite, de sorte que la philosophie et les pratiques d'équipes d'apprentissage axées sur la réussite devront être enseignées, adoptées et imbriquées dans l'ensemble du système éducatif. Cela commence par une sensibilisation et des communications efficaces, et pourrait se solder par des séances de formation professionnelle et d'information publique.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



v. Inclure l'enseignement du processus collaboratif dans la formation des enseignants, avant qu'ils n'entrent en service, et à titre de formation interne pour les directions d'école et les administrateurs des autorités scolaires.

Dans le passé, les enseignants (qui deviennent des directions d'écoles et parfois des administrateurs des systèmes scolaires) ont été préparés au cours de leur formation aux rigueurs de la salle de classe, et à la tâche importante qui consiste à travailler avec les familles - ils ne se sont pas nécessairement considérés comme faisant partie d'une équipe d'apprentissage collaborative, travaillant avec des spécialistes éducatifs, des professionnels de la santé physique et de la santé mentale et d'autres individus. Le jeu de compétences nécessaires pour une collaboration efficace peut être tout à fait différent de l'ensemble des compétences traditionnelles requises pour être efficace en salle de classe. Si le futur système éducatif exige une approche plus collaborative pour répondre aux besoins des élèves, il convient alors de préparer les enseignants et autres dirigeants pédagogiques à cette réalité, par le biais de leur formation avant l'entrée en service (leur diplôme d'enseignement), et dans le cadre de leur pratique de l'enseignement et de leur formation professionnelle continue. Développer le jeu de compétences nécessaires à la collaboration sera une composante essentielle de la réussite, dans le cadre d'un système éducatif véritablement inclusif.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

vi. Assurer que les dossiers des élèves soient transférés en temps voulu pour améliorer le partage d'informations sur les élèves.

Il n'est pas possible de préparer un élève à la réussite en mettant sur pied une programmation appropriée si l'on ne dispose pas d'un profil adéquat sur l'apprenant et son passé. Dans un pays où la mobilité ne cesse d'augmenter, où les familles changent d'écoles, d'autorités scolaires et de province, le transfert efficace et en temps voulu des dossiers des élèves est essentiel. Les fréquents changements de résidence ne devraient pas être considérés comme inhabituels ou problématiques. Les élèves « passent à travers les mailles du filet » lorsque leurs dossiers suivent avec lenteur, ou ne parviennent pas à leur destination. Les processus d'identification des capacités et des besoins doivent recommencer à zéro, causant une perte de temps précieux pour la programmation. Dans le cadre du nouveau système futur, les protocoles destinés à assurer le transfert en temps voulu des informations relatives aux élèves seraient optimisés et renforcés.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

QUESTION SUR LA SECTION

Y a-t-il d'autres concepts, idées ou possibilités que l'on devrait prendre en compte dans le cadre de cette section? Veuillez préciser.

____

____

____

____



5. Avoir accès aux ressources et aux technologies d'aide pour les apprenants du 21e siècle.

Résultat anticipé :

Un système qui soit proactif pour répondre aux besoins des élèves et orienté vers le progrès, en incorporant des ressources d'apprentissage et des technologies d'avant-garde pour éduquer tous les élèves, y compris ceux ayant des déficiences.

Façons potentielles de réaliser ce résultat :

Nous indiquons ci-après quatre façons qui, selon nous, permettraient de réaliser le résultat escompté. Pour le moment, elles sont des possibilités au sujet desquelles vous pouvez vous exprimer.

La question que nous souhaitons que vous vous posiez en considérant et en évaluant ces possibilités est la suivante : *Les changements proposés permettront-ils à Alberta de se rapprocher d'un système éducatif inclusif qui répondra aux besoins de tous les élèves?*

i. Utiliser des technologies disponibles, y compris le SuperNet et les vidéoconférences, pour améliorer l'accès aux ressources spécialisées, incluant les services de professionnels ayant une expertise particulière.

Les éducateurs peuvent, de diverses manières, s'instruire et avoir accès aux individus et informations qui peuvent les aider à être des dirigeants pédagogiques pour leurs élèves, en particulier pour ceux qui peuvent avoir des besoins complexes. Toute l'étendue de l'apprentissage ne peut pas être anticipée et couverte dans les universités, et toute l'étendue de l'apprentissage ne peut pas avoir lieu en la présence physique d'un expert; mais si, dans le cadre du système éducatif, l'ensemble des acteurs s'engagent à travailler ensemble pour faire bon usage de la technologie, afin d'avoir accès à de nouveaux experts, connaissances et ressources plus facilement, le calibre de l'enseignement et du soutien d'apprentissage dans les écoles a des chances de grandir.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

ii. Augmenter l'accès aux techniques d'aide à l'apprentissage et aux services spécialisés en utilisant la technologie.

Le monde de la technologie est en rapide changement, et de nouveaux développements qui pourraient avoir un intérêt pour accommoder l'apprentissage des élèves se produisent constamment. Les centres régionaux pourraient servir de lieux de convergence en matière d'informations sur les nouveaux développements, et travailleraient avec les écoles et les autorités scolaires pour rendre des outils plus accessibles aux élèves qui leur permettraient un plus grand succès dans leur apprentissage. Dans un système prévoyant des points de convergence de l'expertise, toutes les équipes d'apprentissage auraient un plus grand accès aux services, à la technologie et à la recherche, ce qui permettrait de placer tous les apprenants sur un pied d'égalité.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐



iii. Développer des ressources d'apprentissage accessibles pour répondre à la diversité des besoins d'apprentissage de tous les élèves de l'Alberta.

Dans le cadre d'un seul système éducatif inclusif, les ressources d'apprentissage devront être repensées pour assurer qu'elles soient accessibles, intéressantes et significatives pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des déficiences.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

iv. Mettre en application des directives sur l'accessibilité des ressources pour les développeurs de ressources, les éditeurs et les autorités scolaires.

Les développeurs et les éditeurs de ressources d'apprentissage devront repenser la façon de développer leurs produits pour satisfaire un système inclusif, et que le fait de les développer de cette manière profite, effectivement, à TOUS les élèves. Construire un seul système éducatif inclusif nécessitera que tous les partenaires réfléchissent à leur travail de manière différente - et en tant que dirigeant du développement des ressources d'apprentissage, l'Éducation serait en mesure d'entreprendre et de guider le développement et la communication des directives, pour assurer que les développeurs et les éditeurs des ressources d'apprentissage comprennent ce que sont les exigences dans le cadre du système inclusif de l'Alberta.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

QUESTION SUR LA SECTION

Y a-t-il d'autres concepts, idées ou possibilités que l'on devrait prendre en compte dans le cadre de cette section? Veuillez préciser.

____

____

____

____



QUESTIONS FINALES

1. Les changements proposés qui sont décrits dans ces cinq « éléments structurels» sont alignés sur la vision, la mission et les principes d'un seul système éducatif inclusif.

Tout à fait d'accord ☐ D'accord ☐ Pas d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐ Ne sais pas ☐

2. Au moment où Alberta Education s'engage dans la construction d'un cadre pour un seul système éducatif inclusif, basé sur les concepts décrits dans ce guide de discussion, avez-vous des conseils à nous soumettre pour assurer le succès de cette entreprise?



Quels sont les prochains évènements?

Une fois que nous aurons achevé la Phase 2, après avoir reçu vos réactions aux possibilités qui vous ont été présentées, le Comité de direction produira le nouveau cadre pour le ministère de l'Éducation. Il décrira la manière dont le changement peut intervenir, qui devra jouer un rôle et dans quels domaines, et quels changements en matière de politique, de responsabilisation et de financement devront être mis en place pour créer une infrastructure garante du succès.

Nous savons également que, lorsque des changements massifs sont envisagés — ce qui est le cas dans le cadre de ce document, tous ne peuvent pas intervenir en même temps. L'autre aspect que le nouveau cadre couvrira portera sur ce qui doit se produire à court terme, à moyen terme et à long terme pour pouvoir construire un seul système éducatif inclusif. Les changements qui sont proposés dans ce guide de discussion nécessiteront des efforts concertés et collaboratifs sur une certaine période de temps pour qu'ils puissent se concrétiser. Le nouveau cadre sera soumis à vos réactions lors d'un Forum ministériel qui aura lieu les 8 et 9 juin 2009.

Bibliographie

Cette liste est actuelle au moment de l'impression. La bibliographie est un résumé des informations qui figurent dans la bibliothèque en ligne sur le site Web Tracer la voie (www.settingthedirection.alberta.ca). Visitez ce site pour des liens rapides vers ces documents. Tous les documents paraissent en anglais à moins d'avis au contraire.

L'INCLUSION :

Que signifie « inclusion »? Questions et réponses à propos du Rapport MacKay sur l'inclusion

The Fully Inclusive Classroom Is Only One of the Right Ways to Meet the Best Interests of the Special Needs Child by Yude M. Henteleff

The Lighthouse of Equality: A Guide to "Inclusive Schooling" by A. Wayne MacKay

Évaluer sans étiquettes : Inclusive Education in the Canadian Context by David Philpott

TRENDS AND ISSUES IN SPECIAL EDUCATION:

Special Education Current Trends by Ackerman et al

Special Education – Current Trends by Jennifer J. Jakubecy et al

Special Education in an Era of Reform
An Overview by Margaret McLaughlin - Part II Restructuring Special Education (Pages 16 to 41)
- Accountability, Standards and Assessment by Ronal Erickson
- Special Education Finance by Thomas B. Parrish

Personalizing Education, Centre for Educational Research and Innovation Education & Skills by the OECD. (Overview; Executive Summary)

Teaching Every Student in the Digital Age: Universal Design for Learning by David Rose and Anne Meyer

EXEMPLES DE CADRES DE POLITIQUES RÉCENTS PROVENANT D'AUTRES RÉGIONS :

Relier Le Soin Et Les Défis : Utiliser Notre Potentiel Humain. L'inclusion Scolaire :

Étude Des Services En Adaptation Scolaire Au Nouveau-Brunswick A. Wayne MacKay

Special Education Transformation, Ontario

Saskatchewan Ministry of Education "Effective Practices toward School PLUS"

Special Education Policy, Nova Scotia

Focusing on Students: The ISSP and Pathways Commission Report, Newfoundland and Labrador

Special Needs Education in Europe – Thematic Publication by European Agency for Development in Special Needs Education

Every Child Matters: Change for Children, United Kingdom

Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

Consultations de la Phase 1

Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta : Phase 1 - 2008 Guide de discussion.

Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta : Phase 1 - Séance de consultation - Rapport sommaire de ce que nous avons entendu par Calder Bateman, janvier 2009.



Donnez-nous votre opinion!

Selon vous, qu'est-il important d'inclure dans la restructuration du système en matière d'éducation spécialisée en Alberta? Votre avis est important pour nous! Merci de bien vouloir répondre aux questions de ce guide de discussion et de renvoyer votre questionnaire rempli avant le 31 mars 2009.

Les réponses seront analysées par une entreprise tierce qui les regroupera de façon à déceler si certaines idées se rejoignent ou se distinguent des autres. Toutes les données issues du questionnaire seront utilisées conformément à la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.

Il y a trois façons de participer au processus de consultation :

1. Consultez le site www.settingthedirection.alberta.ca et répondez au questionnaire en ligne.

2. Imprimez une copie du questionnaire ci-dessous, remplissez-le, et envoyez-le à l'adresse suivante :

   Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta
   Special Programs Branch, Alberta Education
   10044-108 Street
   Edmonton, AB T5J 5E6

   Télécopieur : 780-422-2039

3. Assistez à une séance de consultation (voir la liste ci-dessous).
   N'oubliez pas de nous signaler votre intention de participer en visitant le site www.settingthedirection.alberta.ca ou en nous contactant au 780-643-0834.

Calendrier des consultations de Phase 2
Février/mars 2009



Date	Communauté/ Région	Lieu	Adresse	Horaire
27 février	**Red Deer**	Red Deer Lodge	4311 – 49 Avenue	10 h 00 à 15 h 00
28 février	**Red Deer**	Red Deer Lodge	4311 – 49 Avenue	10 h 00 à 15 h 00
2 mars	**Lethbridge**	Lethbridge Lodge	320 Scenic Drive	10 h 00 à 15 h 00
3 mars	**Medicine Hat**	Medicine Hat Lodge	1051 Ross Glen Dr. S	10 h 00 à 15 h 00
6 mars	**Calgary**	Radisson Hotel Calgary Airport	2120 – 16 Avenue NE	10 h 00 à 15 h 00
7 mars	**Calgary**	Radisson Hotel Calgary Airport	2120 – 16 Avenue NE	10 h 00 à 15 h 00
9 mars	**Edson**	Edson and District Recreation Complex	#1 Golf Avenue, Highway 16	10 h 00 à 15 h 00
10 mars	**High Level**	Executive House Suites Hotel	9815 – 101 Street	10 h 00 à 15 h 00
12 mars	**Fort McMurray**	Sawridge Inn & Conference Centre	530 MacKenzie Blvd	10 h 00 à 15 h 00
16 mars	**Grande Prairie**	Holiday Inn Hotel and Suites	9816 – 107 Stret	10 h 00 à 15 h 00
19 mars	**Cold Lake**	Lakeland Inn	5411 – 55 Street, Highway 28	10 h 00 à 15 h 00
20 mars	**Edmonton**	Delta Edmonton South Hotel	4404 Gateway Blvd	10 h 00 à 15 h 00
21 mars	**Edmonton**	Delta Edmonton South Hotel	4404 Gateway Blvd	10 h 00 à 15 h 00



Pour nous aider à comprendre et à classer vos réponses, veuillez répondre aux questions suivantes :

Où habitez-vous ? Veuillez cocher une seule réponse.

- Ville
- Village
- District municipal ou comté
- Autre (veuillez préciser) ______________________

Veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal (exemple : T5K).

Répondez-vous à ce questionnaire en tant que :

- Groupe

Quelle est la nature de votre groupe (voir la liste ci-dessous) et combien de membres ont participé à votre discussion :

____

____

____

Si vous répondez en tant qu'individu, êtes-vous :

- Parent
- Parent d'élève ayant des besoins spéciaux
- Élève
- Enseignant
- Enseignant adjoint
- Administrateur scolaire (directeur d'école)
- Administrateur
- Représentant d'une autorité scolaire (administrateur d'un conseil scolaire)
- Représentant gouvernemental
- Représentant universitaire
- Représentant d'un fournisseur de services
- Autre (veuillez préciser) ______________________

Seules les contributions fournies selon l'un des formats présentement décrits seront prises en compte. La nature de cette consultation ne permet pas d'accepter des documents ou des soumissions qui n'entrent pas dans le cadre de ce processus.



NOUS VOUS REMERCIONS de votre participation!

Vos suggestions nous serviront à élaborer un cadre pour la nouvelle politique en matière d'adaptation scolaire en Alberta.

Consultez le site www.settingthedirection.alberta.ca pour obtenir les dernières nouvelles sur le processus.

Comité de direction
Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta

Naresh Bhardwaj (président) – Député, Edmonton-Ellerslie
Michael Bruised Head – Directeur, Tatsikiisaapo'p Middle School, Kainai Board of Education
Margaret Clarke – Pédiatre, Calgary Health Authority
Joanne Cuthbertson – Chancelière, Université de Calgary
Dena Davis – Coordonnatrice de projet et directrice adjointe, The Way In
Shauna Gervais – Membre de la communauté
Ron Gilbertson – Président-directeur général, Edmonton Economic Development Corporation
Carole Anne Hapchyn – Pédopsychiatre, Capital Health Authority
Bill McKeown – Vice-président, Institut national canadien pour les aveugles
Brian Malloy – Directeur régional des services de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des cliniques locales et de banlieue, Programme régional de santé mentale de Capital Health
Anne Price – PDG, Calgary Learning Centre
Iris Saunders – Directrice générale, Employabilities
Nancy Spencer-Poitras – Ancienne directrice général, Direction d'école, Administratrice scolaire et enseignante
Marilyn Welsch – Membre de la communauté
Marie Whelan – Co-directrice, St. Mary School, Écoles catholiques d'Edmonton

